



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°349/2020

OBJET : Validation CR
du 28 février 2020

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 2

L'an deux mille vingt, et le 25 juin

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 11 juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune Clermont l'Hérault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Éric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

La Présidente ayant constaté le quorum, le comité peut valablement délibérer.

Affichée le :

La Présidente présente le compte rendu de la réunion du comité syndical du 28 février 2020.

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

DECIDE de valider ce compte rendu.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 25 juin 2020

La Présidente



Syndicat mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze
13 avenue Raymond Lacoste
34800 Clermont l'Hérault
P46 MEUX